

SE PRÉPARER

- ☐ Contacter le département national de l'emploi ou le bureau de zone de la PGA du Canada.
- ☐ Nommer un comité de sélection
- ☐ Analyser les besoins de votre installation

PRENDRE DE L'ESSOR

- ☐ Préparer une description de poste par vous-même ou avec l'aide du service de l'emploi de la PGA du Canada.
- ☐ Identifier le candidat idéal
- ☐ Déterminer la rémunération et les avantages sociaux

VISER LA BONNE CIBLE

- ☐ Annoncer le poste auprès de la PGA du Canada
- ☐ Mettre en œuvre les meilleures pratiques d'embauche - par exemple, formation sur les préjugés implicites, suppression des noms dans le processus de sélection.
- ☐ Recueillir et filtrer les curriculum vitae
- ☐ Interviewer les candidats sélectionnés.
- ☐ Vérification des antécédents et vérification du secteur vulnérable (si vous travaillez avec des juniors).

TERMINER EN FORCE

- ☐ Faire la sélection finale
- ☐ Signer un contrat avec votre nouveau professionnel de la PGA du Canada
- ☐ Annoncer votre décision
- ☐ Informer la PGA du Canada

LISTE DE CONTRÔLE DES ÉTAPES D'EMBAUCHE



BUREAUX DE ZONE DE LA PGA OF CANADA

Découvrez comment un professionnel de la PGA du Canada peut aider votre établissement à améliorer ses normes de service et son rendement financier. Pour plus d'information sur les directives d'embauche, veuillez contacter votre bureau de zone de la PGA du Canada :

CONTACTER VOTRE BUREAU DE ZONE DE LA PGA DU CANADA